

## Glossaire

**allèle** - toutes les versions possibles d'un même gène. Les allèles sont toujours en paires, à des endroits très spécifiques sur les chromosomes. Un organisme a deux allèles pour chaque trait. Par exemple, dans l'expérience de Mendel sur les pois, la forme que prennent les graines peut s'exprimer de deux façons : un allèle pour une forme lisse (R) et un autre pour une forme ridée (r).

**effet fondateur** - phénomène se produisant lorsque des membres d'une population originale forment une nouvelle colonie et se reproduisent entre eux. Cela peut se produire lorsque quelques individus colonisent un nouvel environnement, comme une île. La nouvelle colonie est un échantillon non aléatoire de gènes issus de la population originale, et peut avoir une variation génétique réduite. Des pressions sélectives différentes, ainsi que des changements dans le patrimoine génétique de la nouvelle population, pourraient aboutir à une spéciation.

**espèce** - groupe d'individus capables de se reproduire et d'engendrer une descendance fertile.

**évolution biologique** - transmission de traits qui se modifient par hérédité génétique, et non simplement par l'action du temps.

**génotype** - ensemble de l'information génétique d'un organisme.

**goulot d'étranglement** - phénomène se produisant lorsqu'une population est très fortement réduite. Le groupe qui subsiste a peu de chance d'avoir la même constitution génétique que la population originale.

**hétérozygote** - se dit d'une cellule portant des allèles différents pour un caractère donné.

**homozygote** - se dit d'une cellule portant des allèles identiques pour un caractère donné.

**immunité naturelle** - habileté héritée à résister ou à ne pas être affecté par une maladie spécifique.

**mutation** - changement génétique se produisant au hasard. Les mutations sont à la base de la variation génétique; sans elles, l'évolution par sélection naturelle serait impossible. Souvent, des mutations surviennent puis disparaissent si un organisme porteur ne les transmet pas à sa progéniture. Les mutations héréditaires ou germinales sont souvent le résultat d'une erreur dans les cellules d'ADN qui produisent les œufs et le sperme, et sont transmises à la progéniture. La plupart des mutations sont neutres; d'autres peuvent être bénéfiques ou néfastes, selon l'environnement.

**patrimoine génétique** - ensemble des gènes que possède une population à un moment donné.

**phénotype** - caractéristiques observables d'un organisme.

**population** - groupe d'individus de la même espèce vivant dans un même lieu, en même temps. C'est la plus petite unité capable d'évoluer.

**recombinaison génétique** - l'un des mécanismes menant à une variation, quand les allèles de deux parents sont mélangés et transmis à leur progéniture.

**sélection naturelle** - processus donnant lieu à l'évolution. Les organismes possédant des traits favorables à leur survie dans un environnement donné sont plus susceptibles de vivre et de transmettre leurs gènes à la génération suivante. La sélection ne peut opérer qu'à partir d'une variation génétique déjà présente.

**spéciation** - formation d'une nouvelle espèce par différenciation d'avec une espèce d'origine au cours de l'évolution. Ce changement génétique significatif dans une population est souvent le résultat d'un changement majeur dans l'environnement de cette population.